

Les actionnaires approuvent un dividende de CHF 22 par action

Lors de l'Assemblée générale de Swisscom qui a eu lieu ce jour à Fribourg, les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Ils ont décidé de maintenir un dividende de CHF 22 par action, comme l'an dernier. L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2015.

1132 actionnaires ont participé à la 18e Assemblée générale de Swisscom SA à Fribourg, représentant 72,27% des actions avec droit de vote. Le nombre total des actionnaires de Swisscom enregistrés à fin mars 2016 était d'environ 70 000.

Swisscom tient le cap dans un environnement exigeant

Selon Hansueli Loosli, président du Conseil d'administration, 2015 aura été un bon cru pour Swisscom: «Nous avons une nouvelle fois réussi à augmenter le nombre de nos clients. De plus, le résultat d'exploitation ajusté a progressé par rapport à l'exercice précédent. Nous avons toutefois dû faire face à de nombreuses difficultés en 2015, comme les effets de change suite à l'abandon du taux plancher de l'euro par la Banque nationale, le renforcement de la concurrence ainsi que la saturation croissante du marché, qui a entraîné une baisse des chiffres d'affaires dans nos activités de base. Nous continuons d'investir massivement dans l'extension de notre infrastructure réseau et informatique, avec CHF 1,82 milliard en Suisse rien que l'année dernière. Nous sommes convaincus que cela nous permettra de renforcer les bases de l'entreprise et de parvenir à défendre notre position dans la concurrence acharnée qui sévit toujours. Grâce à nos investissements substantiels, nos clients bénéficient d'un débit Internet plus rapide et d'une meilleure couverture, même dans les régions reculées.»

Rendement élevé du dividende: plus de 4%

Les actionnaires ont approuvé le rapport financier, les comptes consolidés et les comptes annuels 2015. A cet égard, ils ont suivi la demande du Conseil d'administration de fixer le dividende ordinaire à CHF 22 brut par action, comme l'année dernière. A l'aune du cours boursier actuel, le rendement du dividende représente environ 4,2%. Le montant total du dividende s'élève à CHF 1140 millions. Le

12 avril 2016, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé aux actionnaires, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

Pour l'exercice en cours 2016, Swisscom vise un chiffre d'affaire net de plus de CHF 11,6 milliards et un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards. L'extension de l'infrastructure réseau en Suisse et en Italie continue à requérir des investissements élevés: au total, Swisscom prévoit d'engager plus de CHF 2,3 milliards, dont CHF 1,7 milliard en Suisse. «Si Swisscom atteint ses objectifs, nous envisageons de proposer à nouveau à l'Assemblée générale 2017 le versement d'un dividende de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016», a déclaré Hansueli Loosli.

L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2015. A l'issue d'un vote consultatif, elle a en outre approuvé le rapport de rémunération.

Trois nouveaux membres au sein du Conseil d'administration

Le mandat d'un an de tous les membres du Conseil d'administration est arrivé à échéance lors de l'Assemblée générale. Torsten Kreindl et les deux représentants du personnel, Michel Gobet et Hugo Gerber, ne se sont pas représentés pour réélection. Ce sont Valérie Berset Bircher et Alain Carrupt, en qualité de représentants du personnel, ainsi que Roland Abt qui ont été élus à leur place: Valérie Berset Bircher (1976), docteur en droit, est depuis 2007 Cheffe suppléante des Affaires internationales du travail, Direction du travail, pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Alain Carrupt (1955) était président du syndicat syndicom de 2014 à février 2016. Roland Abt (1957), docteur en économie, est depuis 2004 directeur financier et membre de la direction du Groupe Georg Fischer. De plus, Frank Esser, qui était déjà membre du Conseil, a été élu pour remplacer Torsten Kreindl au sein du comité Rémunération. Tous les membres du Conseil d'administration, le président et les membres du comité Rémunération ont été élus pour un an par l'Assemblée générale.

<http://www.swisscom.ch/assemblee-generale>

Fribourg, le 6 avril 2016